



L'énigme biographique. Le cas de " l'assassinat " d'Alexis de Villeneuve (1946) dans la presse réunionnaise

Bernard Idelson

► To cite this version:

Bernard Idelson. L'énigme biographique. Le cas de " l'assassinat " d'Alexis de Villeneuve (1946) dans la presse réunionnaise. Lire des vies. L'approche biographique en lettres et en sciences humaines et sociales, 45, pp.131-148, 2021, Questions de communication, Série actes. hal-03633586v2

HAL Id: hal-03633586

<https://hal.science/hal-03633586v2>

Submitted on 16 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour citer cet article : Idelson B., 2022. « L'énigme biographique. Le cas de " l'assassinat " d'Alexis de Villeneuve (1946) dans la presse réunionnaise », in B. Fleury et J. Walter, (dir.), Lire des vies. L'approche biographique en lettres et en sciences humaines et sociales (2), *Questions de communication*, série Actes, n° 45, 2021, p. 131-148.

Bernard Idelson

Université de La Réunion, LCF, F-97400 Saint-Denis (La Réunion), France

bernard.idelson[at]univ-reunion.fr

L'énigme biographique

Le cas de « l'assassinat » d'Alexis de Villeneuve (1946) dans la presse réunionnaise

Résumé – La contribution propose d'analyser la médiatisation d'une énigme judiciaire et politique dont on relève des traces constantes dans l'espace public réunionnais. Le 25 mai 1946, Alexis de Villeneuve, notable réunionnais, est tué d'une balle en pleine poitrine lors d'un meeting électoral. Le communiste Paul Vergès est accusé d'être l'auteur de ce crime. Il est condamné à cinq ans de prison – avec sursis – par la cour d'assises du Rhône. Durant soixante-dix ans de sa carrière d'élus local et national, P. Vergès niera toute implication dans cet épisode tragique. Nous nous intéressons au long récit d'une telle énigme biographique, insérée dans une archéologie des médias locaux, ainsi qu'à sa circulation et à son prolongement actuel dans les supports numériques.

Mots clefs : La Réunion – Médias locaux – Énigme biographique – Paul Vergès

Les productions biographiques s'attachent parfois à relater des épisodes jugés mystérieux, extraits de la vie des acteurs sociaux. Ces séquences sont alors relatées à l'aide du ressort discursif de l'énigme : part d'ombre et de mystère, interprétation des faits, supputations, etc., deviennent constitutives d'un récit, souvent fictionnalisé ou médiatisé. C'est à ce dernier aspect que nous nous intéressons. Nous proposons une étude de cas d'un épisode équivoque qui occupe par intermittence l'espace public médiatique réunionnais depuis plus de sept décennies : l'assassinat¹ d'Alexis de Villeneuve, le 25 mai 1946, lors d'un meeting électoral, sur la place de la Cathédrale de Saint-Denis de La Réunion. Paul Vergès, communiste et acteur clef de l'histoire politique de l'île, est alors accusé d'être l'auteur de ce forfait. Il est arrêté, jugé par la cour d'assises du Rhône et condamné en juillet 1947 à une peine de prison de cinq années avec sursis. La condamnation sera amnistiée par la loi du 6 août 1953.

Pendant toutes les années d'exercice de ses nombreuses responsabilités d' élu (maire, député, député européen, conseiller départemental, président du conseil régional, sénateur), et jusqu'à son décès en 2016, P. Vergès, somme toute, s'exprima assez peu sur l'affaire. Mais, quand il le fit, ce fut pour redire son innocence (Bojan, 2016, Croisier, Géraud-Legros, Idelson, 2018). Ses adversaires politiques ont quant à eux toujours présumé de sa culpabilité.

Notre observation portera moins sur la volonté de reconsidérer et d'éclairer l'aspect énigmatique, qui entache la biographie de P. Vergès, que sur la circulation du discours médiatique relatif à cet épisode. Autrement dit, il ne s'agit pas ici de dénouer l'énigme biographique, mais de s'intéresser, en diachronie, à sa genèse, à sa propagation, à son utilisation par les différents acteurs de la sphère médiatico-politique réunionnaise.

Un rappel synthétique des faits et du contexte sera d'abord effectué. Une présentation de l'enquête, constituée pour l'essentiel de l'analyse d'un corpus médiatique, à propos de ce discours énigmatique, sera ensuite proposée. Quelques pistes de réflexion

¹ Circulant dans le discours médiatique depuis le début de l'énigme jusqu'à nos jours, ce qualificatif « d'assassinat » utilisé pour qualifier l'homicide induit qu'il y aurait eu préméditation, ce que ni l'enquête ni judiciaire ni le procès d'assises n'ont confirmé. Le texte de la condamnation de la cour d'assises de Lyon, en date du 23 juillet 1947, considère que P. Vergès est coupable « d'avoir [...] volontairement porté des coups et fait des blessures au Sieur De Villeneuve, avec cette circonstance que les coups portés et les blessures faites sans intention de donner la mort, l'ont pourtant occasionnée. » (Supplément du *Journal de l'île de la Réunion*, mars 2008, p. 26).

révélant les procédés rhétoriques et argumentatifs des acteurs qui s'insèrent dans l'intrigue médiatique, en en déroulant le récit et en le diffusant dans l'espace public local, concluront notre propos.

Le présent article a été bâti sur un mode descriptif, à partir de quelques données empiriques d'observation d'un long corpus puisé dans un matériau conséquent de 70 années d'occurrences de presse évoquant l'affaire. Il est à considérer comme une simple invite à poursuivre une tentative de théorisation de la construction et de la circulation de l'énigme biographique dans l'espace public.

Place de la Cathédrale, Saint-Denis de La Réunion, 25 mai 1946

L'île de La Réunion vient d'accéder au statut de département français d'outre-mer. Les faits se déroulent dans un climat d'affrontement politique tendu lors de la campagne électorale des législatives prévues pour le 2 juin 1946. A. de Villeneuve, 40 ans, propriétaire terrien, industriel, directeur d'usines, président de la section locale du Mouvement républicain populaire (MRP), maire et conseiller général de Saint-Benoît, est candidat. Il organise un rassemblement électoral prévu à 16 h 30, place de la Cathédrale, dans le chef-lieu de Saint-Denis. Des opposants sont présents. Un cortège de femmes, tapant sur des bidons en fer pour manifester leur hostilité au candidat, s'avance vers la place en traversant la rue de la Victoire. Dans un tel environnement politique, marqué par une tradition de fraudes et de violences électorales à La Réunion (Combeau, 2001 : 75), l'affrontement physique semble inévitable. Il se produit entre les partisans d'A. de Villeneuve et ceux de Raymond Vergès, candidat du Comité républicain d'action démocratique et sociale (CRADS), maire de Saint-Denis, initiateur, avec Léon de Lépervanche, de la loi de la départementalisation de 1946 et affilié au groupe communiste à l'Assemblée nationale. Des coups de feu – dont le nombre exact varie selon les versions – retentissent vers 17 h 10. A. de Villeneuve, atteint par une balle à la poitrine, décède. Son corps est transporté dans la clinique du docteur Vinson, rue Pasteur, à proximité du lieu du drame.

À ce stade, il convient de préciser que ce récit volontairement succinct est inspiré d'autres récits qui se sont tissés à propos de la mort d'A. de Villeneuve. Ces relations des faits correspondent à des constructions étayées par des témoignages, des rapports et des documents judiciaires divers publiés dans la presse. Nous verrons que chaque narration de cet épisode est guidée par un positionnement énonciatif binaire, en faveur ou à l'encontre du principal accusé, P. Vergès, qui est le fils de Raymond Vergès. En les parcourant, nous en indiquerons la provenance. Mais notre objectif – nous le

soulignons de nouveau – n’est en aucun cas de reprendre l’instruction, ou d’éclairer l’énigme judiciaire². Il est plutôt question ici de tenter de comprendre comment s’élabore cette mise en récits médiée, et à quels ressorts politiques elle correspond. En effet, l’énigme bibliographique autour de la mort tragique d’A. de Villeneuve va accompagner la biographie politique et la longue carrière d’élu de l’accusé P. Vergès.

Le contexte socio-historique des faits est celui d’une île de 225 000 habitants, située à plus de 9 000 km de la métropole, dans le sud-ouest de l’océan Indien. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, La Réunion se retrouve exsangue et marquée par une situation sociale et sanitaire des plus alarmantes, avec notamment un taux de mortalité infantile de 145 ‰ qui s’aggrave jusqu’aux années 1950 (Combeau, 2006 : 5). Le décès d’A. de Villeneuve survient quelques semaines après que la loi du 19 mars 1946 a érigé les quatre « vieilles colonies » de l’empire colonial français – Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion – en départements français d’outre-mer. Les gouverneurs céderont bientôt la place à des préfets (Dimier, 2001). À La Réunion, le préfet Paul Demange ne prend ses fonctions que le 16 août 1947, les élections législatives de juin 1946 se déroulent donc sous l’autorité du gouverneur André Capagorry. La veille du meeting du MRP, le 24 mai, ce dernier a d’ailleurs réuni les quatre candidats aux élections législatives, afin de leur faire signer un protocole d’accord. Chaque candidat devait s’engager à veiller au bon déroulement de la campagne et à ce qu’aucun acte de violence ne vienne la perturber³.

Le leader local du MRP est également le fondateur du journal *Le Cri du peuple* et le gérant du titre *Le Planteur* dans lequel il défend la cause des petits planteurs. Dès la mort d’A. de Villeneuve, P. Vergès, principal accusé, est arrêté avec trois autres militants communistes. Il s’agit de Raymond Orre et d’Émile Quessoï, conseiller municipal (tous deux acquittés au procès), et de Roger Bourdageau, éditeur de

² Dans cette perspective, il aurait fallu se rendre aux archives de la cour d’assises du Rhône à Lyon où s’est déroulé le procès des accusés de l’assassinat d’A. de Villeneuve. Il se serait alors agi d’une autre recherche, mobilisant d’autres compétences d’historiens ou de juristes, travail qui reste sans doute à accomplir.

³ Les candidats sont R. Vergès et A. de Villeneuve pour la première circonscription, L. de Lépervanche et R. Babet pour la seconde. Par ailleurs, un arrêté en date du 11/06/1946, paru au Journal officiel, stipule que « les réunions [électorales] ne peuvent avoir lieu sur la voie publique » (Rousse, 2000 : 33). Pour dépeindre le contexte, le *Jir* évoque une tentative échouée d’assassinat sur M. Vauthier, allié de R. Vergès, qui a eu lieu la veille du meeting (*Jir*, supplément, 2008, p. 5).

l'hebdomadaire communiste local *Témoignages* (condamné à un an avec sursis), L'arme ayant tué A. de Villeneuve est un pistolet automatique de petit calibre à munition 6,35 mm. Selon un compte rendu écrit par le gendarme Émile Cros, de la brigade de Saint-Denis, présent sur les lieux, elle aurait été retrouvée sur R. Orre. Les quatre inculpés sont incarcérés dans la nuit à la prison de Saint-Denis. Ils y restent jusqu'au 3 mars 1947, date à laquelle ils sont embarqués sur le paquebot André Lebon à destination de Marseille où ils débarquent le 5 mars 1947. Le procès, dépaycé à la cour d'assises du Rhône à Lyon, débute le 28 juillet 1947. Accusé d'avoir tué par balle A. de Villeneuve, P. Vergès sera donc condamné à cinq ans de prison avec sursis pour homicide involontaire, l'amnistie intervenant six ans plus tard en 1953. Mais sa vie durant, il a récusé toute implication dans cette affaire, soulignant notamment la contradiction, selon lui apparente, entre la gravité de l'accusation et la faible peine prononcée.

Quatre principaux éléments matériels vont apparaître récurrents dans les traces de l'énigme et de son évocation dans la sphère médiatique par les différents protagonistes. Le premier concerne l'arme avec laquelle A. de Villeneuve a été tué : le pistolet 6.35 proviendrait du service de Santé à La Réunion dirigé par le docteur R. Vergès, lequel a cessé d'exercer cette fonction six mois avant les faits⁴. Le deuxième est la place précise à laquelle se situait le principal accusé, P. Vergès, au moment des coups de feu. Selon différents témoignages contradictoires, elle pourrait confirmer ou au contraire infirmer, en s'appuyant sur l'étude balistique effectuée à propos de la trajectoire de la balle, la thèse de sa culpabilité. Le troisième élément est constitué par les déclarations des cinquante témoins présents au procès et qui se contredisent souvent. Le quatrième élément enfin, est l'apparition, toujours dans certains témoignages, d'un autre auteur présumé de l'homicide, un transporteur de marchandises, homme de main d'A. de Villeneuve, Noël Saint-Alme, qui ne fut pas

⁴ E. Rousse relate le rapport d'expertise du lieutenant Vaurès qui émet des doutes à propos de l'identification de l'arme faute d'examen « microphotographique » (*ibid.*, 2000 : 46), tandis que le *Jir* s'appuie sur le même rapport pour affirmer que ladite arme, le pistolet n° 77 488, aurait été « dûment enregistrée auprès des autorités comme appartenant au Dr Raymond Vergès » (*Jir*, 2008 : 7).

inculpé et qui décéda le 2 août 1947, peu de temps après son admission à l'hôpital communal de Saint-Jacques dirigé par des religieuses⁵.

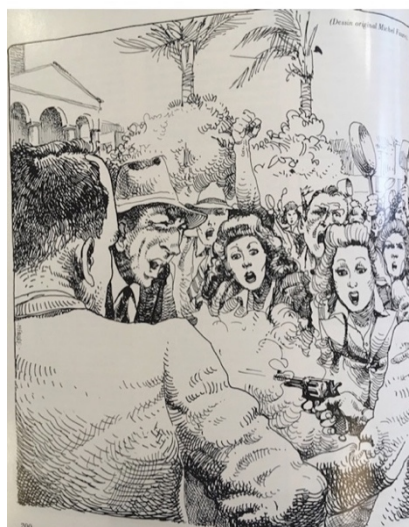


Illustration I. L'énigme de la mort d'Alexis de Villeneuve illustrée par le dessinateur Michel Faure dans le tome VI du *Mémorial de La Réunion*. L'auteur de l'homicide reste ici anonyme. (Source M. Faure)

Corpus et enquête à propos de la circulation médiatique de l'énigme

Dès le lendemain du drame, la relation de cet épisode électoral tragique figure dans les journaux. La presse réunionnaise est alors constituée de plusieurs feuilles⁶ à tirages plus ou moins faibles, dans une île connaissant un fort taux d'illettrisme. Une des caractéristiques principales de ces titres est qu'ils appartiennent pour la plupart à des personnalités politiques de l'île (Técher, Serviabile, 1991). Ils reflètent cette bipolarisation de la vie politique réunionnaise liée au contexte de la guerre froide. Ainsi, *Le Communiste*, lancé (en août 1945) par le député communiste L. de

⁵ E. Rousse évoque ici une information du journal *Témoignages* selon laquelle N. Saint-Alme, atteint de démence, aurait confié aux bonnes sœurs : « Ce n'est pas de Villeneuve que je voulais tuer » (Rousse, *ibid.* : 49). Dans le supplément du *Jir* (*idem* : 26) consacré à l'affaire, « l'énigme de la main noire » (déjà mentionnée par Rousse, *ibid.* : 5), selon laquelle P. Vergès aurait désarmé un tireur, est reprise. Mais cette hypothèse est immédiatement révoquée et aucune allusion n'est faite au nom de Saint-Alme.

⁶ De 1944 à 1964, dix-huit publications sont officiellement enregistrées, et une dizaine de 1964 à 1970 (Técher et Serviabile, *idem* : 70).

Lépervanche, défend P. Vergès tout particulièrement dans son édition du 6 juin 1946. Il est en de même, bien logiquement, pour l'hebdomadaire *Témoignages*, également communiste, qui se présente comme « l'organe de défense des sans défense », fondé le 5 mai 1944 par R. Vergès et R. Bourdageau (l'un des accusés du procès, voir supra), ce dernier en étant le propriétaire directeur et imprimeur.

Dans le camp adverse, l'organe bihebdomadaire *Le Combat* reste relativement factuel dans son édition du 29 mai 1946 consacrée exclusivement à l'événement. Mais il évoque dans un intertitre en caractères gras « un crime odieux et sans précédent dans la démocratie française ». L'hebdomadaire *Le Cri du Peuple* (1944-1977) possède une ligne rédactionnelle proche du MRP. Dans sa livraison du 28 mai 1946, on retrouve le même qualificatif avec le titre suivant : « Un crime odieux. Alexis de Villeneuve Candidat du MRP est lâchement assassiné par les Communistes ». L'accusation est réitérée dans l'édition du 12 juin 1946 où il est mentionné que « la responsabilité des communistes est engagée » dans l'affaire A. de Villeneuve.

Trois journaux, *Le Peuple*, *La Démocratie*, *Le Progrès*, ayant aussi connu une longévité importante (jusqu'aux décennies 1960 et 1970), se positionnent dans une critique ouverte des communistes. À partir de 1957, toutefois, *Le Progrès* modère son hostilité à la fédération réunionnaise du parti communiste français quand son nouveau propriétaire, Paul Hoarau, propose un commentaire plus nuancé de l'actualité liée au statut de l'île. Il suggère alors une « troisième voie » concernant cette question⁷. Dans son édition du 27 mai 1946, *Le Progrès* reste également plutôt neutre dans son titre en une : « Alexis de Villeneuve a été assassiné ».

Le Journal de l'île de La Réunion, fondé en 1951 par Fernand Cazal, accompagnera la droite locale et adaptera une ligne éditoriale pour le moins virulente à l'encontre des communistes réunionnais. En 1959, les membres de la fédération réunionnaise du PCF se regroupent au sein du nouveau parti communiste réunionnais (PCR) dont le secrétaire général est P. Vergès. Après le procès de Lyon, ce dernier reste en métropole où il est employé à la section coloniale du PCF, puis il revient à La Réunion

⁷ Le statut de département commence en effet par être remis en cause par les communistes locaux qui en sont pourtant à l'origine, mais vont bientôt estimer que cette départementalisation n'est pas véritablement effective : ils revendiquent alors une plus grande autonomie dans la gestion de l'île. Ce positionnement aboutit ainsi à la création du PCR en 1959. La « troisième voie » de P. Hoarau entend se situer entre le projet communiste-autonomiste et celui de la droite intégratrice.

après que la loi d'amnistie du 6 août 1953 a annulé sa condamnation avec sursis. Cette loi interdit de faire des allusions publiques aux faits relatifs au procès, qui seraient de nature à porter atteinte aux différents protagonistes. Ainsi, le corpus lié au décès d'A. de Villeneuve se tarit à partir de 1953 et durant plus de deux décennies.

En 1979, le volumineux Mémorial de La Réunion (ouvrage encyclopédique de vulgarisation réalisé en partie par des journalistes) consacre un chapitre de son tome VI à « l'assassinat d'Alexis de Villeneuve » (Maurin, Lentge, 1979 : 200-209). En introduction de leur propos, les auteurs soulignent qu'en raison de la loi d'amnistie, ils ne pourront citer les noms des hommes condamnés par un procès, ni faire état des condamnations et que certains détails des circonstances du drame ne pourront être révélés (idem : 201).

Il convient également de constater que l'énigme de Villeneuve ne va être que très peu abordée et encore moins analysée dans la sphère académique durant cette période et même au-delà. Certes, l'affaire est parfois mentionnée par certains historiens comme point de repère d'une chronologie des scrutins électoraux (Combeau 2001, 2009). Elle est rarement commentée chez d'autres (Ève, 1992, 2003, 2005, Gauvin, 2000)⁸. Le souci du strict respect de l'obligation de silence inscrite dans la loi d'amnistie explique sans doute cette prudence. Cependant, parmi les historiens locaux, Gilles Gauvin considère l'événement comme « un élément majeur de “la mémoire spontanée” des insulaires. Tout en étant dans la continuité de la violence du “jeu politique” local, il symbolise la fracture entre les communistes et leurs adversaires et se trouve ravivé aujourd'hui encore en fonction de l'actualité ». L'auteur illustre son propos en soulignant l'exemple de « la polémique dans le Journal de l'île de La Réunion du 17 octobre 1998 [dans laquelle] l'éditorialiste Jacques Tillier rappelait qu'A. de Villeneuve était mort “couvert de sang, une balle dans le cœur”, tandis que Témoignages du 10 octobre rappelait que le maire de Saint-Benoît avait été “accidentellement abattu dans une échauffourée qu'il avait lui-même procurée” » (idem : 75).

D'une manière générale, comme on l'a souligné, les éléments bibliographiques se rapportant à l'énigme sont essentiellement constitués des publications qui, même si

⁸ Le mémoire édité de maîtrise d'histoire de C. Lauvernier consacré à la biographie de Raymond Vergès (1882-1957) accorde cependant quelques pages à l'affaire (Lauvernier, 1994 : 331-349), de même que la thèse en littérature comparée d'É. Vidot (2016 : 14-17).

elles sont parfois alimentées par des apports d'universitaires, se situent en dehors du champ scientifique et relèvent du registre commun de l'opinion. Quatre d'entre elles sont régulièrement invoquées par les journalistes. Les deux premières symbolisent bien les deux thèses opposées qui correspondent à cette dualité de la vie politique réunionnaise, entre une gauche communiste locale et une droite issue de la période assimilationniste des décennies 1960-1980 :

– Qui a tué Alexis de Villeneuve ? (Rousse, *ibid.*).

Enseignant retraité du secondaire, ancien syndicaliste et conseiller municipal d'une liste communiste au Port (jusqu'en 2008), auteur de chroniques locales historiques, Eugène Rousse propose une mise en contexte de la période électorale de 1946. Dans cet opuscule de 121 pages, il brosse un portrait peu élogieux du candidat de Villeneuve, complice, selon lui, d'une violence électorale d'État à La Réunion. Reprenant les débats judiciaires et parlementaires à propos de l'affaire, il s'attache à retracer point par point le déroulé du meeting du 25 mai 1946 en s'efforçant de démontrer que, compte tenu de sa position devant la cathédrale ainsi que des contradictions des témoignages, P. Vergès n'aurait pu en aucune façon participer au crime dont il a été accusé.

– Alexis de Villeneuve : Une tragédie créole, supplément du Journal de l'île de La Réunion (Jir, 2008).

En mars 2008, le Journal de l'île de La Réunion publie un supplément de 32 pages, édité par l'association « Vi Souviens Toujours » présidée par le directeur général de ce journal et dont l'objectif est de « défendre la mémoire d'A. de Villeneuve ». Les pièces du dossier judiciaire sont aussi reprises avec précision, mais cette fois pour conclure à la culpabilité de P. Vergès. Le supplément, tiré à 200 000 exemplaires papier, est coordonné et rédigé par le journaliste Philippe Le Claire assisté d'un universitaire, le linguiste de renom Robert Chaudenson, ainsi que du professeur d'histoire G. Gauvin (voir *supra*)⁹.

⁹ Compte tenu des éditoriaux déjà publiés par J. Tillier à son encontre, à propos de l'affaire A. de Villeneuve, P. Vergès tentera de s'opposer, sur le terrain judiciaire, à la publication du supplément du *Jir*, considérant qu'elle risquait de « porter atteinte à son honneur et à sa considération ». En invoquant la loi du 29 juillet 1981, il déposa une assignation en référé au TGI (tribunal de grande instance) de Saint-Denis (en date du 18/01/2008). Par l'ordonnance du juge du 18/01/2008, la juridiction rejeta sa demande.

– Vergès et Vergès. De l'autre côté du miroir (Jean-Pierre, 2000).

L'ouvrage de 283 pages propose une biographie des frères Vergès, Paul et Pierre (l'avocat) sous forme d'entretiens croisés. À la page 115, l'auteur, le juge Thierry Jean-Pierre, demande ouvertement à P. Vergès s'il « a tué Alexis de Villeneuve ? » qui répond par la négative, s'exprimant donc publiquement à ce propos, ce qui est peu fréquent alors (jusqu'à la page 127).

– Vergès père, frère & fils. Une saga réunionnaise (Chaudenson, 2007).

Même si l'auteur, R. Chaudenson, indique qu'il a suivi une démarche scientifique pour le rédiger, le livre relève davantage de l'essai, voire du pamphlet. Au fil des 291 pages, il décrit les trajectoires de plusieurs membres de la famille Vergès insérés dans la vie politique réunionnaise et métropolitaine. Sans exprimer explicitement sa position sur l'affaire de Villeneuve, il expose un point de vue très critique sur les écrits produits par les auteurs (cités supra) qui défendent la thèse de l'innocence de P. Vergès (p. 15).

Dans la presse locale, ce n'est qu'à partir de l'année 1982 que l'énigme de Villeneuve réapparaît. La feuille mensuelle 97-4 Ouest décide de braver l'interdiction mentionnée dans la loi. Fondé par le député sudiste Jean Fontaine (qui se ralliera au groupe Front national de l'Assemblée lors de son dernier mandat parlementaire de 1984 à 1986), le titre est dirigé par un journaliste également salarié du Journal de l'île de La Réunion. La ligne éditoriale de 97-4 Ouest révèle un positionnement politique qui s'inscrit dans un militantisme très ancré à droite et radicalement hostile au gouvernement de Pierre Mauroy, Premier ministre de François Mitterrand. Dans le numéro 18 de mars-avril 1982 (p. 4), une première série de portraits « d'ultras socialo-communistes » est présentée. P. Vergès y est décrit comme suit : « Ultra séparatiste né dans la violence. Agitateur professionnel au service de l'impérialisme dans le sud de l'océan Indien et premier de gâchette. Le 25 mai 1946, il n'a pas hésité à assassiner d'une balle de revolver [sic] Alexis de Villeneuve devant la cathédrale de Saint-Denis ».

Dans le numéro 19 de mai 1982, la pleine une de 97-4 Ouest est consacrée à l'épisode de 1946. Reprenant des passages du sixième tome du Mémorial de La Réunion, et insistant sur l'accusation dirigée contre P. Vergès, représenté dans une bande dessinée (p. 4-5, voir infra), la feuille en appelle à la « Mémoire et pour l'Histoire [...] à l'occasion du 46e anniversaire de l'assassinat d'Alexis de Villeneuve » (p. 3).

Se référant à la loi sur l'amnistie, P. Vergès dépose une plainte à l'encontre de la directrice de publication de 97-4 Ouest, Denise Elma. C'est surtout une édition du Quotidien de La Réunion et de l'océan Indien (au tirage plus important que celui de

97-4 Ouest), en date du 22 septembre 1982, qui réactive dans l'espace public médiatique local l'évocation de l'épisode de Villeneuve. Dans une pleine page (p. 4), le journaliste Pierrot Dupuy couvre l'audience du tribunal correctionnel de Saint-Denis qui a examiné la veille la plainte de P. Vergès. Le compte rendu de l'audience est effectué. Dans un encadré, le journaliste évoque l'article 39 de la loi sur la presse de 1881 qui le placerait dans une position d'illégalité dès lors qu'il relaterait des faits remontant à plus de dix ans et « lorsque l'imputation se réfère à un fait constituant une infraction amnistiée ou prescrite... ». Invoquant le « droit [de ses lecteurs] de connaître la vérité sur un événement aussi important de l'Histoire de notre île », il choisit de résoudre cette aporie – comment relater le procès d'un titre de presse ayant fait état d'éléments liés à une condamnation amnistiée, sans évoquer également ces mêmes faits – en effectuant malgré tout le compte rendu¹⁰.

L'évocation des événements du 26 mai 1946 va ainsi alimenter une forte tension politique qui puise ses racines dans une déclinaison locale de la guerre froide et qui se perpétuera à travers des acteurs politiques et médiatiques clés (Idelson, 2014). Parmi eux, le directeur général du Journal de l'île de La Réunion (voir supra) affiche, dans ses éditoriaux du samedi matin, des convictions souvent très polémiques et des commentaires tranchés à propos de la vie politique locale. De 1990 jusqu'à aujourd'hui, chaque année, à la date de commémoration de la disparition d'A. de Villeneuve, il réitère ses accusations à l'encontre de P. Vergès. Le propos virulent et dénonciateur marque une identité éditoriale propre à cet acteur prégnant des médias. D'autres occasions peuvent également être saisies. Exemple, parmi bien d'autres, la disparition de Boris Gamaleya en 2019 nourrit un éditorial sur le même thème. Le directeur du titre y rappelle que le célèbre poète était présent sur la place de la Cathédrale le 17 mars 2018 avec d'autres personnalités locales, conviées par l'association « *Vi souviens toujours* » pour l'inauguration du buste d'A. de Villeneuve :

« Depuis 1991 en effet, date de mon arrivée sur le caillou, je n'ai eu de cesse de réhabiliter la mémoire d'Alexis de Villeneuve, alors maire de Saint-Benoît,

¹⁰ Selon le rédacteur en chef de 97-4 Ouest, le tribunal correctionnel déboutera P. Vergès qui déposera un appel qui lui sera également défavorable. Mais le conseil d'État ayant donné gain de cause à P. Vergès, 97-4 Ouest dut alors cesser sa parution (entretien du 21/07/2020, Saint-Denis de la Réunion).

révolvérisé avec préméditation le 25 mai 1946 d'une praline en plein cœur par Paul Vergès protégé par une armada de nervis et de cantinières fessues et avinées, à deux pas de la cathédrale, dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, Alexis de Villeneuve. Trucidé parce qu'il était sur le point de battre le député sortant Raymond Vergès, père de Paul Vergès. Pourquoi fallait-il le réhabiliter ? Parce que la mémoire d'Alexis de Villeneuve était régulièrement salie, pourrie par les cocos et cocottes inféodés au clan Vergès. Parce que les communistes en bons staliniens ont sciemment mis ce crime politique sous le tapis, ont lentement et sûrement au fil des mois, des années, détourné, manipulé, trafiqué cette histoire, ce crime, ce meurtre, cet assassinat politique, chaque page de "Témoignages" et de romans pondus par des historiens crapules, de pacotille aussi, appointés par la nomenklatura familiale à la mode "loubianka" fille Françoise en tête de gondole » (Extrait de l'éditorial de J. Tillier, *Journal de l'île de La Réunion*, 6/07/2019)¹¹.

L'évocation de l'homicide d'A. de Villeneuve apparaît également de temps à autre dans les médias audiovisuels réunionnais, mais sur un registre plus distancié. Ainsi, dans une interview en face à face réalisée au domicile de P. Vergès, le 8 février 2011, le journaliste de la station de télévision Antenne Réunion, Jean-Marc Collienne, revient sur le sujet. Demandant à son interlocuteur d'évoquer le « climat de violence » politique qui a souvent prévalu dans l'histoire électorale de l'île, il se décide, à la quinzième minute de l'entretien, et avec beaucoup de précaution, à poser la question qui semble lui tenir à cœur : « Est-ce que vous comprenez que cela puisse amener certains à estimer que vous auriez été capable de tuer Alexis de Villeneuve ? »¹².

Plus récemment, les traces de l'énigme et de l'intrigue se multiplient dans la presse web. On y retrouve, somme toute, des prises de position acrimonieuses identiques à celles de la presse papier. Ces occurrences se dupliquent sur les dispositifs numériques, et parfois avec les mêmes acteurs professionnels que ceux qui officient dans la presse papier. Lors du décès de P. Vergès, le 12 novembre 2016, les clivages

¹¹ Accès : https://www.clicanoo.re/Editorial/Article/2019/07/06/Javais-un-camarade_583016

¹² Le même journaliste propose en novembre 2016, mais cette fois pour Réunion la 1^{re} où il travaille dorénavant, une émission biographique de P. Vergès, dans laquelle il lui demande à nouveau d'argumenter à propos de son innocence dans l'émission *C'est mon histoire : Paul Vergès, Sénateur de La Réunion*. Accès : https://www.youtube.com/watch?v=TWvNm9_0UjY

anciens et ancrés profondément dans la sphère médiatico-politique locale ressurgissent sur la Toile. Plusieurs internautes se manifestent alors dans des commentaires anonymes, parfois particulièrement virulents et incitant à la haine. Sur les réseaux socionumériques (RSN), toujours au moment de la disparition de P. Vergès, les mêmes propos atrabillaires débordent de l'espace public médiatique strictement local, comme dans ce tweet de Jean-Marie Le Pen, président d'honneur du Front national et député européen qui exprime péremptoirement sa certitude de la culpabilité de P. Vergès :



Figure I. Tweet de Jean-Marie Le Pen publié le 13 novembre 2016, au lendemain du décès de Paul Vergès.

précise alors à deux reprises qu'elle ne « parle pas de l'assassinat », mais qu'elle souhaite rappeler qu'il faudrait également enquêter sur la nature du mouvement « fasciste, proto-fasciste » d'A. de Villeneuve. Aussitôt, le directeur du site Zinfos 974, P. Dupuy (voir supra), s'appuyant sur cet extrait décontextualisé de l'émission, réagit dans un billet de son blog-éditorial qu'il intitule : « Quand Françoise Vergès ment effrontément pour excuser l'assassinat d'Alexis de Villeneuve par son père »¹³. Plus récemment, la prise de position de F. Vergès à l'encontre des symboles que représentent, selon elle, les statues des figures historiques de l'empire colonial français, suscite également plusieurs réactions qui suggèrent de « déboulonner la statue de Paul Vergès »¹⁴.

¹³ Accès : https://www.zinfos974.com/Quand-Francoise-Verges-ment-effrontement-pour-excuser-l-assassinat-d-Alexis-de-Villeneuve-par-son-pere_a107776.html

¹⁴ Accès : <https://www.antennereunion.fr/infos-et-magazines/en-tete-a-tete/replay/721226-en-tete-a-tete-avec-francoise-verges>

Nous avons donc proposé une approche empirique essentiellement qualitative, à partir d'un long corpus, dont, compte tenu de la place impartie, nous n'avons utilisé ici que quelques extraits. Ces séquences appartiennent à une catégorie d'expression éditoriale d'opinion caractérisant la pratique journalistique à La Réunion (Simonin, 1995 ; Gauthier, 1995 ; Breton, 1995). Elles sont considérées comme significatives de partis pris, en raison de leur récurrence sur une période relativement longue.

Par ailleurs, l'enquête a été étayée par des entretiens approfondis effectués de 2016 à 2019 ; six avec P. Vergès et trois autres avec des acteurs de sa génération¹⁵. E. Rousse (1928-2019), auteur de l'ouvrage précédemment cité, était présent au meeting du 26 mai 1946. Mais il n'a pas été témoin direct du drame. Les deux autres sont Jean Legoff (né en 1921), ancien inspecteur de police au Port, et Bruny Payet (1923-2020) ancien secrétaire général du syndicat CGTR. À ce stade de l'enquête, ces trois derniers entretiens ont seulement permis de dégager des éléments de compréhension de contexte.

15

Les six entretiens avec P. Vergès ont été réalisés par l'auteur entre le 19 février et le 4 avril 2016, peu avant sa disparition ; le premier au siège du journal *Témoignages* au Port, les cinq autres à son domicile à La Possession. P. Vergès y voit « un dossier extrêmement accablant [bâti] par la justice coloniale » (Croisier, Géraud-Legros, Idelson, 2018 : 64). Dans une biographie qu'il consacre au leader communiste réunionnais, le professionnel de la radio Gille Bojan reprend également les éléments du procès et propose à l'intéressé de s'exprimer à nouveau à son sujet (Bojan, 2016 : 123-131).



Illustration 2. Le numéro 19 (mai 1982, p. 3-4) de 97-4 *Ouest* se positionne radicalement dans l'énigme et représente, dans le dessin publié, un personnage sous les traits de Paul Vergès. Toutefois, la main qui tire reste ici aussi anonyme. (@ coll. B.I.)

Résurgence et circulation de l'énigme dans l'espace médiatique.

Dans le roman d'Umberto Eco, *Le Pendule de Foucault*, le secret découvert par le protagoniste de l'intrigue, Casaubon, est davantage construit que démontré (Treleani, 2009 : 1). La recherche de la « vérité » transforme ainsi une incertitude en réalité. C'est ce processus de construction d'une évidence qui devient réelle, aux yeux des récepteurs des médias (lecteurs, téléspectateurs, internautes), uniquement parce qu'elle est l'objet de conjectures récurrentes. Ainsi, comme en mathématiques, l'assertion que l'on n'a pas encore démontrée sert d'hypothèse forte et quasi aboutie. Dans le récit médiatique de l'énigme, ce que nous pourrions appeler le « témoin fictionnel » est souvent convoqué : il s'agit de celui ou de celle qui n'a pas assisté à l'événement, mais à qui un quidam « qui a vu que... » se serait confié. Dans le cas étudié, le procès est émaillé de nombreux témoignages, mais en raison de la rapidité de l'événement, aucune relation directe n'apparaît suffisamment étayée pour confirmer ou infirmer telle ou telle thèse. Nulle figure de « témoin testimonial » (Fleury et Walter, 2018 : 25) ne se dégage véritablement de ces récits factums médiatiques. Les éditorialistes commentateurs valident ainsi une véridicité supposée à partir de leur propre interprétation. Si les journalistes en général s'intéressent à la mémoire des acteurs,

dont ils recueillent directement les propos comme source première, dans le cas de figure de cette énigme, la plupart des témoins ayant disparu, ils ne peuvent que s'inspirer des comptes rendus de la presse de l'époque¹⁶.

Dans ce jeu d'acteurs, les adversaires de P. Vergès se saisissent de l'affaire, des décennies durant, dans une rhétorique injonctive de la nécessité de « ne pas oublier » (*vi souviens toujours*) l'assassinat présumé. Ils placent ainsi, d'une manière récurrente, et insistante, le devoir de mémoire d'une culpabilité qu'ils estiment avoir démontrée, comme épisode essentiel, pars pro toto, de la biographie de P. Vergès. Leur propre résolution de l'énigme devient alors une certitude et surtout une « singularité superlative », pour reprendre l'expression de Tzvetan Todorov lorsqu'il analyse précisément les dérives de ce devoir de mémoire ainsi que ses véritables motivations (Todorov, 2015 : 39). Cette « forme injonctive de rapport au passé » (Michel, 2018 : 4) nourrit de la sorte la controverse à propos de l'énigme biographique.

La présente étude de cas a permis de révéler des traces de l'énigme produites par différents acteurs dans l'espace public local durant plusieurs décennies. Ces acteurs impliqués dans une relation étroite presse et politique apparaissent d'une manière cyclique en fonction de cadrages journalistiques propres : et ce sont parfois les mêmes depuis plusieurs années, voire décennies. À La Réunion, « la scène politico-médiatique procède d'une logique d'acteurs dont l'histoire constitue l'un des principes matriciels forts » (Simonin et Idelson, 1995 : 42) constataient déjà les chercheurs en sciences de l'information et de la communication, dès les premières études sur l'espace médiatique de ce territoire insulaire. L'analyse de cette énigme biographique s'insère de même dans une archéologie des médias locaux. On peut également emprunter à Michel Foucault le terme de formation discursive dans le sens d'une « régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations) » (Foucault, 1969 : 53).

Nous avons questionné ailleurs les habitus éditoriaux d'une presse d'opinion (Idelson et Lauret, 2020). L'observation empirique de cette énigme consolide l'hypothèse

¹⁶ Les sources des journalistes diffèrent alors de celles des historiens, lesquels, tout en étant attachés à « comprendre l'énigme » et la trame historiques (Veyne, 1971 : 124), sont davantage rodés au travail de recherche en archives. Pour autant, la méthode historique n'est pas antinomique avec le fait que les historiens « [depuis Aristote] racontent des événements vrais qui ont l'homme pour acteur. » (*idem* : 10).

suivante : ces habitus, à considérer au sens bourdieusien d'une socialisation et d'une culture professionnelles, se réactivent, selon un processus énonciatif qui révèle une « mémoire des mots » (Moirand, 2007 : 18), mémoire de la presse, depuis les premières feuilles politiques de la colonie jusqu'aux sites d'information réunionnais actuels. Ils constituent également ce qu'Érik Neveu décrit, en évoquant toujours la notion d'habitus rédactionnels, comme un « principe » systémique « organisateur des pratiques et des attitudes » (Neveu, 2001 : 38).

La pratique journalistique est liée au poids de routines dont les journalistes n'ont pas forcément conscience (Tuchman, 1973 : 110) ; celles de la presse locale réunionnaise dévoilent les contextes de production. Chaque média, en fonction de sa ligne éditoriale propre, reproduit des discours pétris de certitudes déjà établies et qu'il n'est pas question de discuter. Ainsi, dans les différentes relations médiées de l'affaire de Villeneuve, une certaine bi-phonie apparaît dans le corpus de l'énigme. Elle renvoie sans contexte à la bipolarisation (évoquée supra, entre la droite assimilationniste et la gauche autonomiste) qui a marqué la vie politique locale durant des décennies et dont, somme toute, on retrouve ici l'empreinte, y compris dans les médias numériques.

La question du temps de la relation de l'énigme biographique qui se prolonge après la vie des acteurs concernés s'inscrit de même dans l'analyse. Ce qui apparaît singulier dans le traitement journalistique de l'affaire de Villeneuve est sa longue temporalité, sa dilution, puis ses réapparitions ponctuelles et sciemment (voire savamment) rendues visibles, notamment lors des dates d'anniversaire de « l'événement ». Une telle longévité dans l'exploitation journalistique et politique de l'énigme pourrait mettre à mal les mythes professionnels du journaliste exerçant avec courage et toujours aux aguets, un métier lié à l'urgence (Le Bohec, 2000, Pilmis, 2014). En réalité, l'étude de notre corpus montre comment le propos journaliste est réactivé selon les canons de l'immédiateté journalistique qui puise dans l'actualité en se saisissant de toute occasion permettant de « feuilletonner » la relation de l'énigme : date d'anniversaire précisément de la tragédie, décès du principal accusé, ou d'autres acteurs de la scène médiatique réunionnaise, évocations posthumes mémorielles de la longue période durant laquelle le principal accusé exerçait des mandats électoraux.

La relation médiatique de cette énigme biographique revêt deux dimensions : une dimension politique qui apparaît fondamentale car elle est liée aux parcours d'un acteur politique, Paul Vergès, qui joua un rôle majeur dans l'île durant soixante-dix ans (de 1946 à 2016). La seconde dimension est celle de l'émotion suscitée chez le récepteur par l'aspect dramatique de l'énigme biographique. Les épisodes tragiques de la vie, les affaires judiciaires, les récits biographiques funestes constituent l'un « des

ressorts les plus vieux du journalisme ». L'énigme biographique de la mort d'Alexis de Villeneuve présentée, réunit ainsi tous les ingrédients d'un journalisme local d'opinion et d'émotion qui « réencodent » les faits en mobilisant des « archétypes et des stéréotypes » pour en faire « l'événement » (Mercier, 2006 : 26-27). Cette pratique médiatique reflète un ordre discursif journalistique imprégné des antagonismes politiques locaux, particulièrement âpres, et que les dispositifs numériques semblent raviver dans un processus de convergence des contenus (Jenkins, 2006) dans les différents supports traditionnels ou digitaux.



Photographie 1. Alexis de Villeneuve, né le 16 mai 1906, est tué le 25 mai 1946 d'une balle dans le cœur, lors d'un meeting électoral pour les législatives. (Photo © coll. E. Rousse/ADM).



Photographie 2. Paul Vergès débarquant à Marseille le 5 mars 1947 (jour de ses 22 ans) pour son procès qui s'ouvrira le 28 juillet devant la cour d'assises du Rhône, à Lyon. (Photo © Coll. A. Tichon, publiée dans le *New York Times*)

Références

- Bojan G., 2016, *Paul Vergès, L'Immortel*, Saint-Denis, Éd. Orphie.
- Breton P., 1995, « La presse régionale entre le fait universel et le commentaire local », *Études de communication*, 17, p. 73-89.
- Chaudenson R., 2007, *Vergès, père, frères & fils. Une saga réunionnaise*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Combeau Y., 2001, *La Vie politique à La Réunion 1942-1963*, Paris, Éd. Sedes.
- Combeau Y., 2006, *Une décolonisation française. L'île de La Réunion (1942-1946)*, Saint-André, Océan Éd.
- Combeau Y., 2009, *L'île de La Réunion dans le XXe siècle. Un itinéraire français dans l'océan Indien. Colonie, Département, Région*, Saint-Denis, Cresoi/Université de La Réunion.
- Croisier B., Géraud-Legros G. et Idelson B., 2018, *Paul Vergès en récit[s]. Analyse croisée d'une vie politique*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Dimier V., 2001, « De la décolonisation... à la décentralisation. Histoire de préfets "coloniaux" », *Politix*, 14 (53), p. 203-225.
- Ève P., 1992, *Île à peur. La peur redoutée ou récupérée à La Réunion des origines à nos jours*, Saint-André, Océan Éd.
- Ève P., 2003, *De l'ancien ou du neuf*, Saint-André, Océan Éd.
- Ève P., 2005, *Les Sept dernières années du régime colonial de La Réunion (1939-1946)*, Paris, Éd. Karthala.
- Fleury B. et Walter J., 2018, « Témoigner, une carrière ? », p. 25-37, dans Peschanski D. et Sion B. (dirs), *La Vérité du témoin. Mémoire et mémorialisation*, 2, Paris, Hermann/Ina éd.
- Foucault M., 1969, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Gauthier G., 1995, « Le journalisme réunionnais considéré à partir du modèle du journalisme nord-américain », *Études de communication*, 17, p. 91-109.
- Gauvin G., 2000, « Le parti communiste à La Réunion, 1946-2000 », *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, 68, p. 73-94.
- Idelson B., 2014, *Vies de journalistes. Sociobiographies*, Paris, Éd. L'Harmattan, Communication et civilisation.
- Idelson B. et Lauret É., 2020, « L'espace médiatique réunionnais : entre transformations numériques et habitus éditoriaux », p. 135-170, dans Liénard F. et Zlitni S. (dirs), *Communication et traces numériques*, Presses universitaires Rouen-Le Havre.
- Jean-Pierre T., 2000, *Vergès et Vergès. De l'autre côté du miroir*, Paris, JC Lattès.
- Jenkins H., 2006 [2013], *La Culture de la convergence. Des médias au transmédia*, trad. de l'anglais par C. Jaquet, Paris, A. Colin/Ina éd.
- Lauvernier C., 1994, Ban-Bais, Raymond Vergès, 1882-1957. *Essai biographique*, C. Lauvernier.

- Le Bohec J., 2000, *Les Mythes professionnels des journalistes. L'état des lieux en France*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Maurin J. et Lentge J., 1979, *Le Mémorial de La Réunion, 1940-1963*, t. IV, Saint-Denis, Australe éd.
- Mercier A., 2006, « Logiques journalistiques et lecture événementielle des faits d'actualité », *Hermès*, vol. 46, 3, p. 23-35.
- Michel J., 2018, *Le devoir de mémoire*, Paris, Éd. Presses universitaires de France.
- Moirand S., 2007, « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse », CORELA, *Cognition, Représentation, Langage*, 2007, HS 6.
- Neveu É., 2001 [2013], *Sociologie du journalisme*, Paris, Éd. La Découverte.
Accès : <https://journals.openedition.org/corela/1567>
- Pilmis O., 2014, « Produire en urgence. La gestion de l'imprévisible dans le monde du journalisme », *Revue française de sociologie*, 55, p. 101-126,
Accès : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2014-1-page-101.htm>
- Rousse E., 2000, *Qui a tué Alexis de Villeneuve ?*, Saint-Denis, Éd. Les Deux Mondes.
- Simonin J. et Idelson B., 1995, « Médias et biographie », *Études de communication*, 17, Médias et communication dans un espace régional, Université Charles de Gaulle-Lille 3, p. 40-66.
- Simonin J., 1995, « Médias et communication dans un espace régional », *Études de communication*, 17, Université Charles de Gaulle-Lille 3.
Accès : <https://journals.openedition.org/edc/2456>
- Técher S. et Serviabile M., 1991, *Histoire de la presse à La Réunion*, Sainte-Clotilde, Éd. ARS Terres Créoles.
- Todorov T., 2015, *Les Abus de la mémoire*, Paris, Éd. Arléa.
- Treleani M., 2009, « L'objectivité dans la théorie de Umberto Eco », *Travaux en cours*, 5, p. 6-15.
- Tuchman G., 1973, « Making News by Doing Work: Routinizing the Unexpected », *American Journal of Sociology*, vol. 79, 1, p. 110-131.
- Veyne P., 1971, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Vidot É., 2016, *La Construction d'une identité réunionnaise de 1959 à nos jours : représentations culturelles et constructions discursives*, thèse en littérature comparée, s/d. C. Marimoutou, Université de La Réunion.
- Journal de l'île de La Réunion*, supplément, 2008, Alexis de Villeneuve : Une tragédie créole, édité par l'association Vi Souviens Toujours.